

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 21 avril 2011.

Date de convocation : 11 avril 2011.

Publication : 26 avril 2011.

Le vingt et un avril deux mille onze, à dix huit heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DESMOULINS, Maire.

Présents : MM DESMOULINS, GOESSENS, LAMY, CARDON, MAUFROID, DECK et SRACZYK, Mmes COIGNY, CUREAUX et LOUP HAUSCH.

Absents : MM THIEUX, TANNIERES et Mme FERRET.

Ont donné procuration : M THIEUX à M SRACZYK.

Secrétaire de séance : Mme LOUP HAUSCH.

Adoption du compte rendu de la séance du 10 mars 2011.

Le procès verbal de la séance du 10 mars 2011 n'appelant aucune observation est adopté à l'unanimité.

Compte rendu des décisions prises en application des délégations du Conseil Municipal.

DC 2011-01 : Acceptation d'une indemnité de sinistre : SMACL 3 130 € sinistre véhicule/signalétique.

DC 2011-02 : Travaux de réfection des trottoirs de la rue M Thorez.

1. Fiscalité : Vote des taux d'imposition communaux pour 2011.

Le Conseil,

Vu le projet de budget primitif pour 2011,

Vu le produit des impositions nécessaire à l'équilibre du budget,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **FIXE** les taux d'imposition des taxes directes locales ainsi qu'il suit :

Taxes	Taux votés 2011
Taxe d'Habitation	17,40%
Taxe sur le Foncier Bâti	12,55%
Taxe sur le Foncier Non Bâti	52,51%
Cotisation Foncière des Entreprises	24,26%

2. Budget communal : Vote du budget primitif communal pour 2011.

Le Conseil,

Vu le projet de budget primitif pour 2011 présenté par Monsieur le Maire,

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ADOpte** le budget primitif communal 2011 ainsi qu'il suit :

Section de fonctionnement : Vote au chapitre et équilibré à **699 314 €**.

Section d'investissement : Vote par opération et équilibré à **297 314 €**.

3. Budget assainissement : Vote du budget primitif de l'assainissement pour 2011.

Le Conseil,

Vu le projet de budget primitif d'assainissement pour 2011,

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ADOpte** le budget annexe primitif d'assainissement 2011 ainsi qu'il suit :

BP 2011

Fonctionnement	
Dépenses	131 823.10 €
6188: frais divers	119 123.10 €
681: amortissement	12 700.00 €
Recettes	131 823.10 €
002: résultat reporté	106 823.10 €
7068: redevance	25 000.00 €
761: produits financiers	- €

Investissement	
Dépenses	81 629.44 €
21532: réseaux ass	81 029.44 €
2183: matériel informatique	600.00 €
Recettes	81 629.44 €
001: résultat reporté	68 929.44 €
28156: amortissement	12 700.00 €

4. Subventions aux associations pour 2011.

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et son article L 2122-22-4°

Vu le budget primitif pour 2011,

Sur la proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

- **FIXE** les subventions pour 2011 ainsi qu'il suit :

Association	2011	
Ass. Anciens Allumettiers	52 €	
Ass. Anc Comb de Verberie (ACPG)	128 €	2 contre – 1 abst
Club de l'Amitié	900 €	
Epicerie sociale	900 €	4 contre
Vestiaire	200 €	
Ass. Anciens Comb. B St P(UMRAC)	100 €	
Amicale des Maires	60 €	
Ecole de musique de Verberie	150 €	
Comité des fêtes de Saintines	1 500 €	
Respirer à Saintines	150 €	
ASS (football)	300 €	
TOTAL	4 440 €	

5. Finances : Attribution d'une dotation « musique » pour l'école primaire.

Le Conseil municipal,

Vu le budget primitif pour 2011,

Sur la proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** de financer l'acquisition d'instruments de musique et des outils pédagogiques utiles en la matière à hauteur de 1 000,80 € TTC.
- **Dit** que les crédits seront inscrits au BP 2011.

6. Finances : Demande de subvention au titre de l'Etat (2011) pour la réfection des trottoirs de la rue Maurice Thorez.

Le Conseil,

Considérant la nécessité de procéder à la réfection des trottoirs de la rue Maurice Thorez,

Considérant le montant prévisionnel des travaux, fixé à 8 000 € HT,

Sur la proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **SOLLICITE** une subvention au titre de l'Etat pour 2011, au taux de 50%, soit une subvention attendue de 4 000 €.

Financement :

Coût total : 8 000 € HT

Etat (50%) : 4 000 €

Commune (50%) : 4 000 €

7. Finances : Demande de subvention au titre de l'Etat (DETR 2011) pour la création d'un tourne à gauche permettant de sécuriser l'accès au lotissement OPAC rue Joliot Curie.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la création d'un lotissement par l'OPAC de l'Oise à l'entrée ouest de Saintines,

Considérant la dangerosité et l'absence de visibilité à cet endroit précis de la route,

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **SOLLICITE**, une subvention au titre de l'Etat (**DETR 2011**), afin de procéder à la création d'un aménagement routier de type « tourne à gauche » sur la RD 123 à l'entrée ouest de Saintines.
- Le coût estimatif des travaux est fixé à **81 144 € HT**.

Financement :

Coût total : 81 144 € HT

DETR (50%) : 40 572 €

Commune (50%) : 40 572 €

8. Finances : Demande de subvention au titre de l'Etat (DETR 2011) pour l'aménagement d'une salle de cantine et d'un accueil périscolaire.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité d'aménager l'ancienne école maternelle en salle de cantine scolaire et d'accueil périscolaire,

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **SOLLICITE** une subvention au titre de l'Etat (**DETR 2011**), pour l'aménagement d'une salle de cantine scolaire et d'accueil périscolaire.

Financement :

Coût total HT des travaux : 149 000 €.

DETR (45%) : 67 050 €

Commune : 81 950 €

9. Finances : Demande de subvention au titre de l'Etat (2011) pour le financement de l'équipement de la cantine et de l'accueil périscolaire.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité d'aménager l'ancienne école maternelle en salle de cantine scolaire et d'accueil périscolaire,

Sur la proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **SOLLICITE** une subvention au titre de l'Etat pour **2011**, au taux de **50%**, soit une subvention attendue de **5 000 €**.

Coût total : 10 000 € HT

Etat (50%) : 5 000 €

Commune (50%) : 5 000 €

Questions et informations diverses.

Mme Cureaux sollicite la réfection des peintures routières des STOP situés au carrefour de la rue Joliot Curie et de la rue du cimetière.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 21 avril 2011.

Date de convocation : 11 avril 2011.

Publication : 26 avril 2011.

Le vingt et un avril deux mille onze, à dix huit heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DESMOULINS, Maire.

Présents : MM DESMOULINS, GOESSENS, LAMY, CARDON, MAUFROID, DECK et SRACZYK, Mmes COIGNY, CUREAUX et LOUP HAUSCH.

Absents : MM THIEUX, TANNIERES et Mme FERRET.

Ont donné procuration : M THIEUX à M SRACZYK.

Secrétaire de séance : Mme LOUP HAUSCH.

Adoption du compte rendu de la séance du 10 mars 2011.

Le procès verbal de la séance du 10 mars 2011 n'appelant aucune observation est adopté à l'unanimité.

Compte rendu des décisions prises en application des délégations du Conseil Municipal.

DC 2011-01 : Acceptation d'une indemnité de sinistre : SMACL 3 130 € sinistre véhicule/signalétique.

DC 2011-02 : Travaux de réfection des trottoirs de la rue M Thorez.

1. Fiscalité : Vote des taux d'imposition communaux pour 2011.

Le Conseil,

Vu le projet de budget primitif pour 2011,

Vu le produit des impositions nécessaire à l'équilibre du budget,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **FIXE** les taux d'imposition des taxes directes locales ainsi qu'il suit :

Taxes	Taux votés 2011
<i>Taxe d'Habitation</i>	<i>17,40%</i>
<i>Taxe sur le Foncier Bâti</i>	<i>12,55%</i>
<i>Taxe sur le Foncier Non Bâti</i>	<i>52,51%</i>
<i>Cotisation Foncière des Entreprises</i>	<i>24,26%</i>

2. Budget communal : Vote du budget primitif communal pour 2011.

Le Conseil,

Vu le projet de budget primitif pour 2011 présenté par Monsieur le Maire,

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ADOpte** le budget primitif communal 2011 ainsi qu'il suit :

Section de fonctionnement : Vote au chapitre et équilibré à 699 314 €.

Section d'investissement : Vote par opération et équilibré à 297 314 €.

3. Budget assainissement : Vote du budget primitif de l'assainissement pour 2011.

Le Conseil,

Vu le projet de budget primitif d'assainissement pour 2011,

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ADOpte** le budget annexe primitif d'assainissement 2011 ainsi qu'il suit :

BP 2011

Fonctionnement	
Dépenses	131 823.10 €
6188: frais divers	119 123.10 €
681: amortissement	12 700.00 €
Recettes	131 823.10 €
002: résultat reporté	106 823.10 €
7068: redevance	25 000.00 €
761: produits financiers	- €

Investissement	
Dépenses	81 629.44 €
21532: réseaux ass	81 029.44 €
2183: matériel informatique	600.00 €
Recettes	81 629.44 €
001: résultat reporté	68 929.44 €
28156: amortissement	12 700.00 €

4. Subventions aux associations pour 2011.

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et son article L 2122-22-4°

Vu le budget primitif pour 2011,

Sur la proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

- **FIXE** les subventions pour 2011 ainsi qu'il suit :

Association	2011	
Ass. Anciens Allumettiers	52 €	
Ass. Anc Comb de Verberie (ACPG)	128 €	2 contre – 1 abst
Club de l'Amitié	900 €	
Epicerie sociale	900 €	4 contre
Vestiaire	200 €	
Ass. Anciens Comb. B St P(UMRAC)	100 €	
Amicale des Maires	60 €	
Ecole de musique de Verberie	150 €	
Comité des fêtes de Saintines	1 500 €	
Respirer à Saintines	150 €	
ASS (football)	300 €	
TOTAL	4 440 €	

5. Finances : Attribution d'une dotation « musique » pour l'école primaire.

Le Conseil municipal,

Vu le budget primitif pour 2011,

Sur la proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** de financer l'acquisition d'instruments de musique et des outils pédagogiques utiles en la matière à hauteur de 1 000,80 € TTC.
- **Dit** que les crédits seront inscrits au BP 2011.

6. Finances : Demande de subvention au titre de l'Etat (2011) pour la réfection des trottoirs de la rue Maurice Thorez.

Le Conseil,

Considérant la nécessité de procéder à la réfection des trottoirs de la rue Maurice Thorez,

Considérant le montant prévisionnel des travaux, fixé à 8 000 € HT,

Sur la proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **SOLLICITE** une subvention au titre de l'Etat pour 2011, au taux de 50%, soit une subvention attendue de 4 000 €.

Financement :

Coût total : 8 000 € HT

Etat (50%) : 4 000 €

Commune (50%) : 4 000 €

7. Finances : Demande de subvention au titre de l'Etat (DETR 2011) pour la création d'un tourne à gauche permettant de sécuriser l'accès au lotissement OPAC rue Joliot Curie.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la création d'un lotissement par l'OPAC de l'Oise à l'entrée ouest de Saintines,

Considérant la dangerosité et l'absence de visibilité à cet endroit précis de la route,

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **SOLLICITE**, une subvention au titre de l'Etat (**DETR 2011**), afin de procéder à la création d'un aménagement routier de type « tourne à gauche » sur la RD 123 à l'entrée ouest de Saintines.
- Le coût estimatif des travaux est fixé à **81 144 € HT**.

Financement :

Coût total : 81 144 € HT

DETR (50%) : 40 572 €

Commune (50%) : 40 572 €

8. Finances : Demande de subvention au titre de l'Etat (DETR 2011) pour l'aménagement d'une salle de cantine et d'un accueil périscolaire.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité d'aménager l'ancienne école maternelle en salle de cantine scolaire et d'accueil périscolaire,

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **SOLLICITE** une subvention au titre de l'Etat (**DETR 2011**), pour l'aménagement d'une salle de cantine scolaire et d'accueil périscolaire.

Financement :

Coût total HT des travaux : 149 000 €.

DETR (45%) : 67 050 €

Commune : 81 950 €

9. Finances : Demande de subvention au titre de l'Etat (2011) pour le financement de l'équipement de la cantine et de l'accueil périscolaire.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité d'aménager l'ancienne école maternelle en salle de cantine scolaire et d'accueil périscolaire,

Sur la proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **SOLLICITE** une subvention au titre de l'Etat pour **2011**, au taux de **50%**, soit une subvention attendue de **5 000 €**.

Coût total : 10 000 € HT

Etat (50%) : 5 000 €

Commune (50%) : 5 000 €

Questions et informations diverses.

Mme Cureaux sollicite la réfection des peintures routières des STOP situés au carrefour de la rue Joliot Curie et de la rue du cimetière.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 21 avril 2011.

Date de convocation : 11 avril 2011.

Publication : 26 avril 2011.

Le vingt et un avril deux mille onze, à dix huit heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DESMOULINS, Maire.

Présents : MM DESMOULINS, GOESSENS, LAMY, CARDON, MAUFROID, DECK et SRACZYK, Mmes COIGNY, CUREAUX et LOUP HAUSCH.

Absents : MM THIEUX, TANNIERES et Mme FERRET.

Ont donné procuration : M THIEUX à M SRACZYK.

Secrétaire de séance : Mme LOUP HAUSCH.

Adoption du compte rendu de la séance du 10 mars 2011.

Le procès verbal de la séance du 10 mars 2011 n'appelant aucune observation est adopté à l'unanimité.

Compte rendu des décisions prises en application des délégations du Conseil Municipal.

DC 2011-01 : Acceptation d'une indemnité de sinistre : SMACL 3 130 € sinistre véhicule/signalétique.

DC 2011-02 : Travaux de réfection des trottoirs de la rue M Thorez.

1. Fiscalité : Vote des taux d'imposition communaux pour 2011.

Le Conseil,

Vu le projet de budget primitif pour 2011,

Vu le produit des impositions nécessaire à l'équilibre du budget,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **FIXE** les taux d'imposition des taxes directes locales ainsi qu'il suit :

Taxes	Taux votés 2011
Taxe d'Habitation	17,40%
Taxe sur le Foncier Bâti	12,55%
Taxe sur le Foncier Non Bâti	52,51%
Cotisation Foncière des Entreprises	24,26%

2. Budget communal : Vote du budget primitif communal pour 2011.

Le Conseil,

Vu le projet de budget primitif pour 2011 présenté par Monsieur le Maire,

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ADOpte** le budget primitif communal 2011 ainsi qu'il suit :

Section de fonctionnement : Vote au chapitre et équilibré à **699 314 €**.

Section d'investissement : Vote par opération et équilibré à **297 314 €**.

3. Budget assainissement : Vote du budget primitif de l'assainissement pour 2011.

Le Conseil,

Vu le projet de budget primitif d'assainissement pour 2011,

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ADOpte** le budget annexe primitif d'assainissement 2011 ainsi qu'il suit :

BP 2011

Fonctionnement	
Dépenses	131 823.10 €
6188: frais divers	119 123.10 €
681: amortissement	12 700.00 €
Recettes	131 823.10 €
002: résultat reporté	106 823.10 €
7068: redevance	25 000.00 €
761: produits financiers	- €

Investissement	
Dépenses	81 629.44 €
21532: réseaux ass	81 029.44 €
2183: matériel informatique	600.00 €
Recettes	81 629.44 €
001: résultat reporté	68 929.44 €
28156: amortissement	12 700.00 €

4. Subventions aux associations pour 2011.

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et son article L 2122-22-4°

Vu le budget primitif pour 2011,

Sur la proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

- **FIXE** les subventions pour 2011 ainsi qu'il suit :

Association	2011	
Ass. Anciens Allumettiers	52 €	
Ass. Anc Comb de Verberie (ACPG)	128 €	2 contre – 1 abst
Club de l'Amitié	900 €	
Epicerie sociale	900 €	4 contre
Vestiaire	200 €	
Ass. Anciens Comb. B St P(UMRAC)	100 €	
Amicale des Maires	60 €	
Ecole de musique de Verberie	150 €	
Comité des fêtes de Saintines	1 500 €	
Respirer à Saintines	150 €	
ASS (football)	300 €	
TOTAL	4 440 €	

5. Finances : Attribution d'une dotation « musique » pour l'école primaire.

Le Conseil municipal,

Vu le budget primitif pour 2011,

Sur la proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** de financer l'acquisition d'instruments de musique et des outils pédagogiques utiles en la matière à hauteur de 1 000,80 € TTC.
- **Dit** que les crédits seront inscrits au BP 2011.

6. Finances : Demande de subvention au titre de l'Etat (2011) pour la réfection des trottoirs de la rue Maurice Thorez.

Le Conseil,

Considérant la nécessité de procéder à la réfection des trottoirs de la rue Maurice Thorez,

Considérant le montant prévisionnel des travaux, fixé à 8 000 € HT,

Sur la proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **SOLLICITE** une subvention au titre de l'Etat pour 2011, au taux de 50%, soit une subvention attendue de 4 000 €.

Financement :

Coût total : 8 000 € HT

Etat (50%) : 4 000 €

Commune (50%) : 4 000 €

7. Finances : Demande de subvention au titre de l'Etat (DETR 2011) pour la création d'un tourne à gauche permettant de sécuriser l'accès au lotissement OPAC rue Joliot Curie.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la création d'un lotissement par l'OPAC de l'Oise à l'entrée ouest de Saintines,

Considérant la dangerosité et l'absence de visibilité à cet endroit précis de la route,

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **SOLLICITE**, une subvention au titre de l'Etat (**DETR 2011**), afin de procéder à la création d'un aménagement routier de type « tourne à gauche » sur la RD 123 à l'entrée ouest de Saintines.
- Le coût estimatif des travaux est fixé à **81 144 € HT**.

Financement :

Coût total : 81 144 € HT

DETR (50%) : 40 572 €

Commune (50%) : 40 572 €

8. Finances : Demande de subvention au titre de l'Etat (DETR 2011) pour l'aménagement d'une salle de cantine et d'un accueil périscolaire.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité d'aménager l'ancienne école maternelle en salle de cantine scolaire et d'accueil périscolaire,

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **SOLLICITE** une subvention au titre de l'Etat (**DETR 2011**), pour l'aménagement d'une salle de cantine scolaire et d'accueil périscolaire.

Financement :

Coût total HT des travaux : 149 000 €.

DETR (45%) : 67 050 €

Commune : 81 950 €

9. Finances : Demande de subvention au titre de l'Etat (2011) pour le financement de l'équipement de la cantine et de l'accueil périscolaire.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité d'aménager l'ancienne école maternelle en salle de cantine scolaire et d'accueil périscolaire,

Sur la proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **SOLLICITE** une subvention au titre de l'Etat pour **2011**, au taux de **50%**, soit une subvention attendue de **5 000 €**.

Coût total : 10 000 € HT

Etat (50%) : 5 000 €

Commune (50%) : 5 000 €

Questions et informations diverses.

Mme Cureaux sollicite la réfection des peintures routières des STOP situés au carrefour de la rue Joliot Curie et de la rue du cimetière.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 21 avril 2011.

Date de convocation : 11 avril 2011.

Publication : 26 avril 2011.

Le vingt et un avril deux mille onze, à dix huit heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DESMOULINS, Maire.

Présents : MM DESMOULINS, GOESSENS, LAMY, CARDON, MAUFROID, DECK et SRACZYK, Mmes COIGNY, CUREAUX et LOUP HAUSCH.

Absents : MM THIEUX, TANNIERES et Mme FERRET.

Ont donné procuration : M THIEUX à M SRACZYK.

Secrétaire de séance : Mme LOUP HAUSCH.

Adoption du compte rendu de la séance du 10 mars 2011.

Le procès verbal de la séance du 10 mars 2011 n'appelant aucune observation est adopté à l'unanimité.

Compte rendu des décisions prises en application des délégations du Conseil Municipal.

DC 2011-01 : Acceptation d'une indemnité de sinistre : SMACL 3 130 € sinistre véhicule/signalétique.

DC 2011-02 : Travaux de réfection des trottoirs de la rue M Thorez.

1. Fiscalité : Vote des taux d'imposition communaux pour 2011.

Le Conseil,

Vu le projet de budget primitif pour 2011,

Vu le produit des impositions nécessaire à l'équilibre du budget,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **FIXE** les taux d'imposition des taxes directes locales ainsi qu'il suit :

Taxes	Taux votés 2011
Taxe d'Habitation	17,40%
Taxe sur le Foncier Bâti	12,55%
Taxe sur le Foncier Non Bâti	52,51%
Cotisation Foncière des Entreprises	24,26%

2. Budget communal : Vote du budget primitif communal pour 2011.

Le Conseil,

Vu le projet de budget primitif pour 2011 présenté par Monsieur le Maire,

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ADOpte** le budget primitif communal 2011 ainsi qu'il suit :

Section de fonctionnement : Vote au chapitre et équilibré à **699 314 €**.

Section d'investissement : Vote par opération et équilibré à **297 314 €**.

3. Budget assainissement : Vote du budget primitif de l'assainissement pour 2011.

Le Conseil,

Vu le projet de budget primitif d'assainissement pour 2011,

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ADOpte** le budget annexe primitif d'assainissement 2011 ainsi qu'il suit :

BP 2011

Fonctionnement	
Dépenses	131 823.10 €
6188: frais divers	119 123.10 €
681: amortissement	12 700.00 €
Recettes	131 823.10 €
002: résultat reporté	106 823.10 €
7068: redevance	25 000.00 €
761: produits financiers	- €

Investissement	
Dépenses	81 629.44 €
21532: réseaux ass	81 029.44 €
2183: matériel informatique	600.00 €
Recettes	81 629.44 €
001: résultat reporté	68 929.44 €
28156: amortissement	12 700.00 €

4. Subventions aux associations pour 2011.

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et son article L 2122-22-4°

Vu le budget primitif pour 2011,

Sur la proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

- **FIXE** les subventions pour 2011 ainsi qu'il suit :

Association	2011	
Ass. Anciens Allumettiers	52 €	
Ass. Anc Comb de Verberie (ACPG)	128 €	2 contre – 1 abst
Club de l'Amitié	900 €	
Epicerie sociale	900 €	4 contre
Vestiaire	200 €	
Ass. Anciens Comb. B St P(UMRAC)	100 €	
Amicale des Maires	60 €	
Ecole de musique de Verberie	150 €	
Comité des fêtes de Saintines	1 500 €	
Respirer à Saintines	150 €	
ASS (football)	300 €	
TOTAL	4 440 €	

5. Finances : Attribution d'une dotation « musique » pour l'école primaire.

Le Conseil municipal,

Vu le budget primitif pour 2011,

Sur la proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** de financer l'acquisition d'instruments de musique et des outils pédagogiques utiles en la matière à hauteur de 1 000,80 € TTC.
- **Dit** que les crédits seront inscrits au BP 2011.

6. Finances : Demande de subvention au titre de l'Etat (2011) pour la réfection des trottoirs de la rue Maurice Thorez.

Le Conseil,

Considérant la nécessité de procéder à la réfection des trottoirs de la rue Maurice Thorez,

Considérant le montant prévisionnel des travaux, fixé à 8 000 € HT,

Sur la proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **SOLLICITE** une subvention au titre de l'Etat pour 2011, au taux de 50%, soit une subvention attendue de 4 000 €.

Financement :

Coût total : 8 000 € HT

Etat (50%) : 4 000 €

Commune (50%) : 4 000 €

7. Finances : Demande de subvention au titre de l'Etat (DETR 2011) pour la création d'un tourne à gauche permettant de sécuriser l'accès au lotissement OPAC rue Joliot Curie.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la création d'un lotissement par l'OPAC de l'Oise à l'entrée ouest de Saintines,

Considérant la dangerosité et l'absence de visibilité à cet endroit précis de la route,

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **SOLLICITE**, une subvention au titre de l'Etat (**DETR 2011**), afin de procéder à la création d'un aménagement routier de type « tourne à gauche » sur la RD 123 à l'entrée ouest de Saintines.
- Le coût estimatif des travaux est fixé à **81 144 € HT**.

Financement :

Coût total : 81 144 € HT

DETR (50%) : 40 572 €

Commune (50%) : 40 572 €

8. Finances : Demande de subvention au titre de l'Etat (DETR 2011) pour l'aménagement d'une salle de cantine et d'un accueil périscolaire.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité d'aménager l'ancienne école maternelle en salle de cantine scolaire et d'accueil périscolaire,

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **SOLLICITE** une subvention au titre de l'Etat (**DETR 2011**), pour l'aménagement d'une salle de cantine scolaire et d'accueil périscolaire.

Financement :

Coût total HT des travaux : 149 000 €.

DETR (45%) : 67 050 €

Commune : 81 950 €

9. Finances : Demande de subvention au titre de l'Etat (2011) pour le financement de l'équipement de la cantine et de l'accueil périscolaire.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité d'aménager l'ancienne école maternelle en salle de cantine scolaire et d'accueil périscolaire,

Sur la proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **SOLLICITE** une subvention au titre de l'Etat pour **2011**, au taux de **50%**, soit une subvention attendue de **5 000 €**.

Coût total : 10 000 € HT

Etat (50%) : 5 000 €

Commune (50%) : 5 000 €

Questions et informations diverses.

Mme Cureaux sollicite la réfection des peintures routières des STOP situés au carrefour de la rue Joliot Curie et de la rue du cimetière.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 21 avril 2011.

Date de convocation : 11 avril 2011.

Publication : 26 avril 2011.

Le vingt et un avril deux mille onze, à dix huit heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DESMOULINS, Maire.

Présents : MM DESMOULINS, GOESSENS, LAMY, CARDON, MAUFROID, DECK et SRACZYK, Mmes COIGNY, CUREAUX et LOUP HAUSCH.

Absents : MM THIEUX, TANNIERES et Mme FERRET.

Ont donné procuration : M THIEUX à M SRACZYK.

Secrétaire de séance : Mme LOUP HAUSCH.

Adoption du compte rendu de la séance du 10 mars 2011.

Le procès verbal de la séance du 10 mars 2011 n'appelant aucune observation est adopté à l'unanimité.

Compte rendu des décisions prises en application des délégations du Conseil Municipal.

DC 2011-01 : Acceptation d'une indemnité de sinistre : SMACL 3 130 € sinistre véhicule/signalétique.

DC 2011-02 : Travaux de réfection des trottoirs de la rue M Thorez.

1. Fiscalité : Vote des taux d'imposition communaux pour 2011.

Le Conseil,

Vu le projet de budget primitif pour 2011,

Vu le produit des impositions nécessaire à l'équilibre du budget,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **FIXE** les taux d'imposition des taxes directes locales ainsi qu'il suit :

Taxes	Taux votés 2011
<i>Taxe d'Habitation</i>	<i>17,40%</i>
<i>Taxe sur le Foncier Bâti</i>	<i>12,55%</i>
<i>Taxe sur le Foncier Non Bâti</i>	<i>52,51%</i>
<i>Cotisation Foncière des Entreprises</i>	<i>24,26%</i>

2. Budget communal : Vote du budget primitif communal pour 2011.

Le Conseil,

Vu le projet de budget primitif pour 2011 présenté par Monsieur le Maire,

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ADOpte** le budget primitif communal 2011 ainsi qu'il suit :

Section de fonctionnement : Vote au chapitre et équilibré à 699 314 €.

Section d'investissement : Vote par opération et équilibré à 297 314 €.

3. Budget assainissement : Vote du budget primitif de l'assainissement pour 2011.

Le Conseil,

Vu le projet de budget primitif d'assainissement pour 2011,

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ADOpte** le budget annexe primitif d'assainissement 2011 ainsi qu'il suit :

BP 2011

Fonctionnement	
Dépenses	131 823.10 €
6188: frais divers	119 123.10 €
681: amortissement	12 700.00 €
Recettes	131 823.10 €
002: résultat reporté	106 823.10 €
7068: redevance	25 000.00 €
761: produits financiers	- €

Investissement	
Dépenses	81 629.44 €
21532: réseaux ass	81 029.44 €
2183: matériel informatique	600.00 €
Recettes	81 629.44 €
001: résultat reporté	68 929.44 €
28156: amortissement	12 700.00 €

4. Subventions aux associations pour 2011.

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et son article L 2122-22-4°

Vu le budget primitif pour 2011,

Sur la proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

- **FIXE** les subventions pour 2011 ainsi qu'il suit :

Association	2011	
Ass. Anciens Allumettiers	52 €	
Ass. Anc Comb de Verberie (ACPG)	128 €	2 contre – 1 abst
Club de l'Amitié	900 €	
Epicerie sociale	900 €	4 contre
Vestiaire	200 €	
Ass. Anciens Comb. B St P(UMRAC)	100 €	
Amicale des Maires	60 €	
Ecole de musique de Verberie	150 €	
Comité des fêtes de Saintines	1 500 €	
Respirer à Saintines	150 €	
ASS (football)	300 €	
TOTAL	4 440 €	

5. Finances : Attribution d'une dotation « musique » pour l'école primaire.

Le Conseil municipal,

Vu le budget primitif pour 2011,

Sur la proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** de financer l'acquisition d'instruments de musique et des outils pédagogiques utiles en la matière à hauteur de 1 000,80 € TTC.
- **Dit** que les crédits seront inscrits au BP 2011.

6. Finances : Demande de subvention au titre de l'Etat (2011) pour la réfection des trottoirs de la rue Maurice Thorez.

Le Conseil,

Considérant la nécessité de procéder à la réfection des trottoirs de la rue Maurice Thorez,

Considérant le montant prévisionnel des travaux, fixé à 8 000 € HT,

Sur la proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **SOLLICITE** une subvention au titre de l'Etat pour 2011, au taux de 50%, soit une subvention attendue de 4 000 €.

Financement :

Coût total : 8 000 € HT

Etat (50%) : 4 000 €

Commune (50%) : 4 000 €

7. Finances : Demande de subvention au titre de l'Etat (DETR 2011) pour la création d'un tourne à gauche permettant de sécuriser l'accès au lotissement OPAC rue Joliot Curie.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la création d'un lotissement par l'OPAC de l'Oise à l'entrée ouest de Saintines,

Considérant la dangerosité et l'absence de visibilité à cet endroit précis de la route,

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **SOLLICITE**, une subvention au titre de l'Etat (**DETR 2011**), afin de procéder à la création d'un aménagement routier de type « tourne à gauche » sur la RD 123 à l'entrée ouest de Saintines.
- Le coût estimatif des travaux est fixé à **81 144 € HT**.

Financement :

Coût total : 81 144 € HT

DETR (50%) : 40 572 €

Commune (50%) : 40 572 €

8. Finances : Demande de subvention au titre de l'Etat (DETR 2011) pour l'aménagement d'une salle de cantine et d'un accueil périscolaire.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité d'aménager l'ancienne école maternelle en salle de cantine scolaire et d'accueil périscolaire,

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **SOLLICITE** une subvention au titre de l'Etat (**DETR 2011**), pour l'aménagement d'une salle de cantine scolaire et d'accueil périscolaire.

Financement :

Coût total HT des travaux : 149 000 €.

DETR (45%) : 67 050 €

Commune : 81 950 €

9. Finances : Demande de subvention au titre de l'Etat (2011) pour le financement de l'équipement de la cantine et de l'accueil périscolaire.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité d'aménager l'ancienne école maternelle en salle de cantine scolaire et d'accueil périscolaire,

Sur la proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **SOLLICITE** une subvention au titre de l'Etat pour **2011**, au taux de **50%**, soit une subvention attendue de **5 000 €**.

Coût total : 10 000 € HT

Etat (50%) : 5 000 €

Commune (50%) : 5 000 €

Questions et informations diverses.

Mme Cureaux sollicite la réfection des peintures routières des STOP situés au carrefour de la rue Joliot Curie et de la rue du cimetière.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 21 avril 2011.

Date de convocation : 11 avril 2011.

Publication : 26 avril 2011.

Le vingt et un avril deux mille onze, à dix huit heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DESMOULINS, Maire.

Présents : MM DESMOULINS, GOESSENS, LAMY, CARDON, MAUFROID, DECK et SRACZYK, Mmes COIGNY, CUREAUX et LOUP HAUSCH.

Absents : MM THIEUX, TANNIERES et Mme FERRET.

Ont donné procuration : M THIEUX à M SRACZYK.

Secrétaire de séance : Mme LOUP HAUSCH.

Adoption du compte rendu de la séance du 10 mars 2011.

Le procès verbal de la séance du 10 mars 2011 n'appelant aucune observation est adopté à l'unanimité.

Compte rendu des décisions prises en application des délégations du Conseil Municipal.

DC 2011-01 : Acceptation d'une indemnité de sinistre : SMACL 3 130 € sinistre véhicule/signalétique.

DC 2011-02 : Travaux de réfection des trottoirs de la rue M Thorez.

1. Fiscalité : Vote des taux d'imposition communaux pour 2011.

Le Conseil,

Vu le projet de budget primitif pour 2011,

Vu le produit des impositions nécessaire à l'équilibre du budget,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **FIXE** les taux d'imposition des taxes directes locales ainsi qu'il suit :

Taxes	Taux votés 2011
Taxe d'Habitation	17,40%
Taxe sur le Foncier Bâti	12,55%
Taxe sur le Foncier Non Bâti	52,51%
Cotisation Foncière des Entreprises	24,26%

2. Budget communal : Vote du budget primitif communal pour 2011.

Le Conseil,

Vu le projet de budget primitif pour 2011 présenté par Monsieur le Maire,

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ADOpte** le budget primitif communal 2011 ainsi qu'il suit :

Section de fonctionnement : Vote au chapitre et équilibré à **699 314 €**.

Section d'investissement : Vote par opération et équilibré à **297 314 €**.

3. Budget assainissement : Vote du budget primitif de l'assainissement pour 2011.

Le Conseil,

Vu le projet de budget primitif d'assainissement pour 2011,

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ADOpte** le budget annexe primitif d'assainissement 2011 ainsi qu'il suit :

BP 2011

Fonctionnement	
Dépenses	131 823.10 €
6188: frais divers	119 123.10 €
681: amortissement	12 700.00 €
Recettes	131 823.10 €
002: résultat reporté	106 823.10 €
7068: redevance	25 000.00 €
761: produits financiers	- €

Investissement	
Dépenses	81 629.44 €
21532: réseaux ass	81 029.44 €
2183: matériel informatique	600.00 €
Recettes	81 629.44 €
001: résultat reporté	68 929.44 €
28156: amortissement	12 700.00 €

4. Subventions aux associations pour 2011.

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et son article L 2122-22-4°

Vu le budget primitif pour 2011,

Sur la proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

- **FIXE** les subventions pour 2011 ainsi qu'il suit :

Association	2011	
Ass. Anciens Allumettiers	52 €	
Ass. Anc Comb de Verberie (ACPG)	128 €	2 contre – 1 abst
Club de l'Amitié	900 €	
Epicerie sociale	900 €	4 contre
Vestiaire	200 €	
Ass. Anciens Comb. B St P(UMRAC)	100 €	
Amicale des Maires	60 €	
Ecole de musique de Verberie	150 €	
Comité des fêtes de Saintines	1 500 €	
Respirer à Saintines	150 €	
ASS (football)	300 €	
TOTAL	4 440 €	

5. Finances : Attribution d'une dotation « musique » pour l'école primaire.

Le Conseil municipal,

Vu le budget primitif pour 2011,

Sur la proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** de financer l'acquisition d'instruments de musique et des outils pédagogiques utiles en la matière à hauteur de 1 000,80 € TTC.
- **Dit** que les crédits seront inscrits au BP 2011.

6. Finances : Demande de subvention au titre de l'Etat (2011) pour la réfection des trottoirs de la rue Maurice Thorez.

Le Conseil,

Considérant la nécessité de procéder à la réfection des trottoirs de la rue Maurice Thorez,

Considérant le montant prévisionnel des travaux, fixé à 8 000 € HT,

Sur la proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **SOLLICITE** une subvention au titre de l'Etat pour 2011, au taux de 50%, soit une subvention attendue de 4 000 €.

Financement :

Coût total : 8 000 € HT

Etat (50%) : 4 000 €

Commune (50%) : 4 000 €

7. Finances : Demande de subvention au titre de l'Etat (DETR 2011) pour la création d'un tourne à gauche permettant de sécuriser l'accès au lotissement OPAC rue Joliot Curie.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la création d'un lotissement par l'OPAC de l'Oise à l'entrée ouest de Saintines,

Considérant la dangerosité et l'absence de visibilité à cet endroit précis de la route,

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **SOLLICITE**, une subvention au titre de l'Etat (**DETR 2011**), afin de procéder à la création d'un aménagement routier de type « tourne à gauche » sur la RD 123 à l'entrée ouest de Saintines.
- Le coût estimatif des travaux est fixé à **81 144 € HT**.

Financement :

Coût total : 81 144 € HT

DETR (50%) : 40 572 €

Commune (50%) : 40 572 €

8. Finances : Demande de subvention au titre de l'Etat (DETR 2011) pour l'aménagement d'une salle de cantine et d'un accueil périscolaire.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité d'aménager l'ancienne école maternelle en salle de cantine scolaire et d'accueil périscolaire,

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **SOLLICITE** une subvention au titre de l'Etat (**DETR 2011**), pour l'aménagement d'une salle de cantine scolaire et d'accueil périscolaire.

Financement :

Coût total HT des travaux : 149 000 €.

DETR (45%) : 67 050 €

Commune : 81 950 €

9. Finances : Demande de subvention au titre de l'Etat (2011) pour le financement de l'équipement de la cantine et de l'accueil périscolaire.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité d'aménager l'ancienne école maternelle en salle de cantine scolaire et d'accueil périscolaire,

Sur la proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **SOLLICITE** une subvention au titre de l'Etat pour **2011**, au taux de **50%**, soit une subvention attendue de **5 000 €**.

Coût total : 10 000 € HT

Etat (50%) : 5 000 €

Commune (50%) : 5 000 €

Questions et informations diverses.

Mme Cureaux sollicite la réfection des peintures routières des STOP situés au carrefour de la rue Joliot Curie et de la rue du cimetière.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 21 avril 2011.

Date de convocation : 11 avril 2011.

Publication : 26 avril 2011.

Le vingt et un avril deux mille onze, à dix huit heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DESMOULINS, Maire.

Présents : MM DESMOULINS, GOESSENS, LAMY, CARDON, MAUFROID, DECK et SRACZYK, Mmes COIGNY, CUREAUX et LOUP HAUSCH.

Absents : MM THIEUX, TANNIERES et Mme FERRET.

Ont donné procuration : M THIEUX à M SRACZYK.

Secrétaire de séance : Mme LOUP HAUSCH.

Adoption du compte rendu de la séance du 10 mars 2011.

Le procès verbal de la séance du 10 mars 2011 n'appelant aucune observation est adopté à l'unanimité.

Compte rendu des décisions prises en application des délégations du Conseil Municipal.

DC 2011-01 : Acceptation d'une indemnité de sinistre : SMACL 3 130 € sinistre véhicule/signalétique.

DC 2011-02 : Travaux de réfection des trottoirs de la rue M Thorez.

1. Fiscalité : Vote des taux d'imposition communaux pour 2011.

Le Conseil,

Vu le projet de budget primitif pour 2011,

Vu le produit des impositions nécessaire à l'équilibre du budget,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **FIXE** les taux d'imposition des taxes directes locales ainsi qu'il suit :

Taxes	Taux votés 2011
Taxe d'Habitation	17,40%
Taxe sur le Foncier Bâti	12,55%
Taxe sur le Foncier Non Bâti	52,51%
Cotisation Foncière des Entreprises	24,26%

2. Budget communal : Vote du budget primitif communal pour 2011.

Le Conseil,

Vu le projet de budget primitif pour 2011 présenté par Monsieur le Maire,

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ADOpte** le budget primitif communal 2011 ainsi qu'il suit :

Section de fonctionnement : Vote au chapitre et équilibré à **699 314 €**.

Section d'investissement : Vote par opération et équilibré à **297 314 €**.

3. Budget assainissement : Vote du budget primitif de l'assainissement pour 2011.

Le Conseil,

Vu le projet de budget primitif d'assainissement pour 2011,

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ADOpte** le budget annexe primitif d'assainissement 2011 ainsi qu'il suit :

BP 2011

Fonctionnement	
Dépenses	131 823.10 €
6188: frais divers	119 123.10 €
681: amortissement	12 700.00 €
Recettes	131 823.10 €
002: résultat reporté	106 823.10 €
7068: redevance	25 000.00 €
761: produits financiers	- €

Investissement	
Dépenses	81 629.44 €
21532: réseaux ass	81 029.44 €
2183: matériel informatique	600.00 €
Recettes	81 629.44 €
001: résultat reporté	68 929.44 €
28156: amortissement	12 700.00 €

4. Subventions aux associations pour 2011.

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et son article L 2122-22-4°

Vu le budget primitif pour 2011,

Sur la proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

- **FIXE** les subventions pour 2011 ainsi qu'il suit :

Association	2011	
Ass. Anciens Allumettiers	52 €	
Ass. Anc Comb de Verberie (ACPG)	128 €	2 contre – 1 abst
Club de l'Amitié	900 €	
Epicerie sociale	900 €	4 contre
Vestiaire	200 €	
Ass. Anciens Comb. B St P(UMRAC)	100 €	
Amicale des Maires	60 €	
Ecole de musique de Verberie	150 €	
Comité des fêtes de Saintines	1 500 €	
Respirer à Saintines	150 €	
ASS (football)	300 €	
TOTAL	4 440 €	

5. Finances : Attribution d'une dotation « musique » pour l'école primaire.

Le Conseil municipal,

Vu le budget primitif pour 2011,

Sur la proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** de financer l'acquisition d'instruments de musique et des outils pédagogiques utiles en la matière à hauteur de 1 000,80 € TTC.
- **Dit** que les crédits seront inscrits au BP 2011.

6. Finances : Demande de subvention au titre de l'Etat (2011) pour la réfection des trottoirs de la rue Maurice Thorez.

Le Conseil,

Considérant la nécessité de procéder à la réfection des trottoirs de la rue Maurice Thorez,

Considérant le montant prévisionnel des travaux, fixé à 8 000 € HT,

Sur la proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **SOLLICITE** une subvention au titre de l'Etat pour 2011, au taux de 50%, soit une subvention attendue de 4 000 €.

Financement :

Coût total : 8 000 € HT

Etat (50%) : 4 000 €

Commune (50%) : 4 000 €

7. Finances : Demande de subvention au titre de l'Etat (DETR 2011) pour la création d'un tourne à gauche permettant de sécuriser l'accès au lotissement OPAC rue Joliot Curie.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la création d'un lotissement par l'OPAC de l'Oise à l'entrée ouest de Saintines,

Considérant la dangerosité et l'absence de visibilité à cet endroit précis de la route,

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **SOLLICITE**, une subvention au titre de l'Etat (**DETR 2011**), afin de procéder à la création d'un aménagement routier de type « tourne à gauche » sur la RD 123 à l'entrée ouest de Saintines.
- Le coût estimatif des travaux est fixé à **81 144 € HT**.

Financement :

Coût total : 81 144 € HT

DETR (50%) : 40 572 €

Commune (50%) : 40 572 €

8. Finances : Demande de subvention au titre de l'Etat (DETR 2011) pour l'aménagement d'une salle de cantine et d'un accueil périscolaire.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité d'aménager l'ancienne école maternelle en salle de cantine scolaire et d'accueil périscolaire,

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **SOLLICITE** une subvention au titre de l'Etat (**DETR 2011**), pour l'aménagement d'une salle de cantine scolaire et d'accueil périscolaire.

Financement :

Coût total HT des travaux : 149 000 €.

DETR (45%) : 67 050 €

Commune : 81 950 €

9. Finances : Demande de subvention au titre de l'Etat (2011) pour le financement de l'équipement de la cantine et de l'accueil périscolaire.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité d'aménager l'ancienne école maternelle en salle de cantine scolaire et d'accueil périscolaire,

Sur la proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **SOLLICITE** une subvention au titre de l'Etat pour **2011**, au taux de **50%**, soit une subvention attendue de **5 000 €**.

Coût total : 10 000 € HT

Etat (50%) : 5 000 €

Commune (50%) : 5 000 €

Questions et informations diverses.

Mme Cureaux sollicite la réfection des peintures routières des STOP situés au carrefour de la rue Joliot Curie et de la rue du cimetière.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 21 avril 2011.

Date de convocation : 11 avril 2011.

Publication : 26 avril 2011.

Le vingt et un avril deux mille onze, à dix huit heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DESMOULINS, Maire.

Présents : MM DESMOULINS, GOESSENS, LAMY, CARDON, MAUFROID, DECK et SRACZYK, Mmes COIGNY, CUREAUX et LOUP HAUSCH.

Absents : MM THIEUX, TANNIERES et Mme FERRET.

Ont donné procuration : M THIEUX à M SRACZYK.

Secrétaire de séance : Mme LOUP HAUSCH.

Adoption du compte rendu de la séance du 10 mars 2011.

Le procès verbal de la séance du 10 mars 2011 n'appelant aucune observation est adopté à l'unanimité.

Compte rendu des décisions prises en application des délégations du Conseil Municipal.

DC 2011-01 : Acceptation d'une indemnité de sinistre : SMACL 3 130 € sinistre véhicule/signalétique.

DC 2011-02 : Travaux de réfection des trottoirs de la rue M Thorez.

1. Fiscalité : Vote des taux d'imposition communaux pour 2011.

Le Conseil,

Vu le projet de budget primitif pour 2011,

Vu le produit des impositions nécessaire à l'équilibre du budget,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **FIXE** les taux d'imposition des taxes directes locales ainsi qu'il suit :

Taxes	Taux votés 2011
Taxe d'Habitation	17,40%
Taxe sur le Foncier Bâti	12,55%
Taxe sur le Foncier Non Bâti	52,51%
Cotisation Foncière des Entreprises	24,26%

2. Budget communal : Vote du budget primitif communal pour 2011.

Le Conseil,

Vu le projet de budget primitif pour 2011 présenté par Monsieur le Maire,

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ADOpte** le budget primitif communal 2011 ainsi qu'il suit :

Section de fonctionnement : Vote au chapitre et équilibré à **699 314 €**.

Section d'investissement : Vote par opération et équilibré à **297 314 €**.

3. Budget assainissement : Vote du budget primitif de l'assainissement pour 2011.

Le Conseil,

Vu le projet de budget primitif d'assainissement pour 2011,

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ADOpte** le budget annexe primitif d'assainissement 2011 ainsi qu'il suit :

BP 2011

Fonctionnement	
Dépenses	131 823.10 €
6188: frais divers	119 123.10 €
681: amortissement	12 700.00 €
Recettes	131 823.10 €
002: résultat reporté	106 823.10 €
7068: redevance	25 000.00 €
761: produits financiers	- €

Investissement	
Dépenses	81 629.44 €
21532: réseaux ass	81 029.44 €
2183: matériel informatique	600.00 €
Recettes	81 629.44 €
001: résultat reporté	68 929.44 €
28156: amortissement	12 700.00 €

4. Subventions aux associations pour 2011.

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et son article L 2122-22-4°

Vu le budget primitif pour 2011,

Sur la proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

- **FIXE** les subventions pour 2011 ainsi qu'il suit :

Association	2011	
Ass. Anciens Allumettiers	52 €	
Ass. Anc Comb de Verberie (ACPG)	128 €	2 contre – 1 abst
Club de l'Amitié	900 €	
Epicerie sociale	900 €	4 contre
Vestiaire	200 €	
Ass. Anciens Comb. B St P(UMRAC)	100 €	
Amicale des Maires	60 €	
Ecole de musique de Verberie	150 €	
Comité des fêtes de Saintines	1 500 €	
Respirer à Saintines	150 €	
ASS (football)	300 €	
TOTAL	4 440 €	

5. Finances : Attribution d'une dotation « musique » pour l'école primaire.

Le Conseil municipal,

Vu le budget primitif pour 2011,

Sur la proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** de financer l'acquisition d'instruments de musique et des outils pédagogiques utiles en la matière à hauteur de 1 000,80 € TTC.
- **Dit** que les crédits seront inscrits au BP 2011.

6. Finances : Demande de subvention au titre de l'Etat (2011) pour la réfection des trottoirs de la rue Maurice Thorez.

Le Conseil,

Considérant la nécessité de procéder à la réfection des trottoirs de la rue Maurice Thorez,

Considérant le montant prévisionnel des travaux, fixé à 8 000 € HT,

Sur la proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **SOLLICITE** une subvention au titre de l'Etat pour 2011, au taux de 50%, soit une subvention attendue de 4 000 €.

Financement :

Coût total : 8 000 € HT

Etat (50%) : 4 000 €

Commune (50%) : 4 000 €

7. Finances : Demande de subvention au titre de l'Etat (DETR 2011) pour la création d'un tourne à gauche permettant de sécuriser l'accès au lotissement OPAC rue Joliot Curie.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la création d'un lotissement par l'OPAC de l'Oise à l'entrée ouest de Saintines,

Considérant la dangerosité et l'absence de visibilité à cet endroit précis de la route,

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **SOLLICITE**, une subvention au titre de l'Etat (**DETR 2011**), afin de procéder à la création d'un aménagement routier de type « tourne à gauche » sur la RD 123 à l'entrée ouest de Saintines.
- Le coût estimatif des travaux est fixé à **81 144 € HT**.

Financement :

Coût total : 81 144 € HT

DETR (50%) : 40 572 €

Commune (50%) : 40 572 €

8. Finances : Demande de subvention au titre de l'Etat (DETR 2011) pour l'aménagement d'une salle de cantine et d'un accueil périscolaire.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité d'aménager l'ancienne école maternelle en salle de cantine scolaire et d'accueil périscolaire,

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **SOLLICITE** une subvention au titre de l'Etat (**DETR 2011**), pour l'aménagement d'une salle de cantine scolaire et d'accueil périscolaire.

Financement :

Coût total HT des travaux : 149 000 €.

DETR (45%) : 67 050 €

Commune : 81 950 €

9. Finances : Demande de subvention au titre de l'Etat (2011) pour le financement de l'équipement de la cantine et de l'accueil périscolaire.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité d'aménager l'ancienne école maternelle en salle de cantine scolaire et d'accueil périscolaire,

Sur la proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **SOLLICITE** une subvention au titre de l'Etat pour **2011**, au taux de **50%**, soit une subvention attendue de **5 000 €**.

Coût total : 10 000 € HT

Etat (50%) : 5 000 €

Commune (50%) : 5 000 €

Questions et informations diverses.

Mme Cureaux sollicite la réfection des peintures routières des STOP situés au carrefour de la rue Joliot Curie et de la rue du cimetière.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 21 avril 2011.

Date de convocation : 11 avril 2011.

Publication : 26 avril 2011.

Le vingt et un avril deux mille onze, à dix huit heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DESMOULINS, Maire.

Présents : MM DESMOULINS, GOESSENS, LAMY, CARDON, MAUFROID, DECK et SRACZYK, Mmes COIGNY, CUREAUX et LOUP HAUSCH.

Absents : MM THIEUX, TANNIERES et Mme FERRET.

Ont donné procuration : M THIEUX à M SRACZYK.

Secrétaire de séance : Mme LOUP HAUSCH.

Adoption du compte rendu de la séance du 10 mars 2011.

Le procès verbal de la séance du 10 mars 2011 n'appelant aucune observation est adopté à l'unanimité.

Compte rendu des décisions prises en application des délégations du Conseil Municipal.

DC 2011-01 : Acceptation d'une indemnité de sinistre : SMACL 3 130 € sinistre véhicule/signalétique.

DC 2011-02 : Travaux de réfection des trottoirs de la rue M Thorez.

1. Fiscalité : Vote des taux d'imposition communaux pour 2011.

Le Conseil,

Vu le projet de budget primitif pour 2011,

Vu le produit des impositions nécessaire à l'équilibre du budget,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **FIXE** les taux d'imposition des taxes directes locales ainsi qu'il suit :

Taxes	Taux votés 2011
Taxe d'Habitation	17,40%
Taxe sur le Foncier Bâti	12,55%
Taxe sur le Foncier Non Bâti	52,51%
Cotisation Foncière des Entreprises	24,26%

2. Budget communal : Vote du budget primitif communal pour 2011.

Le Conseil,

Vu le projet de budget primitif pour 2011 présenté par Monsieur le Maire,

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ADOpte** le budget primitif communal 2011 ainsi qu'il suit :

Section de fonctionnement : Vote au chapitre et équilibré à **699 314 €**.

Section d'investissement : Vote par opération et équilibré à **297 314 €**.

3. Budget assainissement : Vote du budget primitif de l'assainissement pour 2011.

Le Conseil,

Vu le projet de budget primitif d'assainissement pour 2011,

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ADOpte** le budget annexe primitif d'assainissement 2011 ainsi qu'il suit :

BP 2011

Fonctionnement	
Dépenses	131 823.10 €
6188: frais divers	119 123.10 €
681: amortissement	12 700.00 €
Recettes	131 823.10 €
002: résultat reporté	106 823.10 €
7068: redevance	25 000.00 €
761: produits financiers	- €

Investissement	
Dépenses	81 629.44 €
21532: réseaux ass	81 029.44 €
2183: matériel informatique	600.00 €
Recettes	81 629.44 €
001: résultat reporté	68 929.44 €
28156: amortissement	12 700.00 €

4. Subventions aux associations pour 2011.

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et son article L 2122-22-4°

Vu le budget primitif pour 2011,

Sur la proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

- **FIXE** les subventions pour 2011 ainsi qu'il suit :

Association	2011	
Ass. Anciens Allumettiers	52 €	
Ass. Anc Comb de Verberie (ACPG)	128 €	2 contre – 1 abst
Club de l'Amitié	900 €	
Epicerie sociale	900 €	4 contre
Vestiaire	200 €	
Ass. Anciens Comb. B St P(UMRAC)	100 €	
Amicale des Maires	60 €	
Ecole de musique de Verberie	150 €	
Comité des fêtes de Saintines	1 500 €	
Respirer à Saintines	150 €	
ASS (football)	300 €	
TOTAL	4 440 €	

5. Finances : Attribution d'une dotation « musique » pour l'école primaire.

Le Conseil municipal,

Vu le budget primitif pour 2011,

Sur la proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** de financer l'acquisition d'instruments de musique et des outils pédagogiques utiles en la matière à hauteur de 1 000,80 € TTC.
- **Dit** que les crédits seront inscrits au BP 2011.

6. Finances : Demande de subvention au titre de l'Etat (2011) pour la réfection des trottoirs de la rue Maurice Thorez.

Le Conseil,

Considérant la nécessité de procéder à la réfection des trottoirs de la rue Maurice Thorez,

Considérant le montant prévisionnel des travaux, fixé à 8 000 € HT,

Sur la proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **SOLLICITE** une subvention au titre de l'Etat pour 2011, au taux de 50%, soit une subvention attendue de 4 000 €.

Financement :

Coût total : 8 000 € HT

Etat (50%) : 4 000 €

Commune (50%) : 4 000 €

7. Finances : Demande de subvention au titre de l'Etat (DETR 2011) pour la création d'un tourne à gauche permettant de sécuriser l'accès au lotissement OPAC rue Joliot Curie.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la création d'un lotissement par l'OPAC de l'Oise à l'entrée ouest de Saintines,

Considérant la dangerosité et l'absence de visibilité à cet endroit précis de la route,

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **SOLLICITE**, une subvention au titre de l'Etat (**DETR 2011**), afin de procéder à la création d'un aménagement routier de type « tourne à gauche » sur la RD 123 à l'entrée ouest de Saintines.
- Le coût estimatif des travaux est fixé à **81 144 € HT**.

Financement :

Coût total : 81 144 € HT

DETR (50%) : 40 572 €

Commune (50%) : 40 572 €

8. Finances : Demande de subvention au titre de l'Etat (DETR 2011) pour l'aménagement d'une salle de cantine et d'un accueil périscolaire.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité d'aménager l'ancienne école maternelle en salle de cantine scolaire et d'accueil périscolaire,

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **SOLLICITE** une subvention au titre de l'Etat (**DETR 2011**), pour l'aménagement d'une salle de cantine scolaire et d'accueil périscolaire.

Financement :

Coût total HT des travaux : 149 000 €.

DETR (45%) : 67 050 €

Commune : 81 950 €

9. Finances : Demande de subvention au titre de l'Etat (2011) pour le financement de l'équipement de la cantine et de l'accueil périscolaire.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité d'aménager l'ancienne école maternelle en salle de cantine scolaire et d'accueil périscolaire,

Sur la proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **SOLLICITE** une subvention au titre de l'Etat pour **2011**, au taux de **50%**, soit une subvention attendue de **5 000 €**.

Coût total : 10 000 € HT

Etat (50%) : 5 000 €

Commune (50%) : 5 000 €

Questions et informations diverses.

Mme Cureaux sollicite la réfection des peintures routières des STOP situés au carrefour de la rue Joliot Curie et de la rue du cimetière.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 21 avril 2011.

Date de convocation : 11 avril 2011.

Publication : 26 avril 2011.

Le vingt et un avril deux mille onze, à dix huit heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DESMOULINS, Maire.

Présents : MM DESMOULINS, GOESSENS, LAMY, CARDON, MAUFROID, DECK et SRACZYK, Mmes COIGNY, CUREAUX et LOUP HAUSCH.

Absents : MM THIEUX, TANNIERES et Mme FERRET.

Ont donné procuration : M THIEUX à M SRACZYK.

Secrétaire de séance : Mme LOUP HAUSCH.

Adoption du compte rendu de la séance du 10 mars 2011.

Le procès verbal de la séance du 10 mars 2011 n'appelant aucune observation est adopté à l'unanimité.

Compte rendu des décisions prises en application des délégations du Conseil Municipal.

DC 2011-01 : Acceptation d'une indemnité de sinistre : SMACL 3 130 € sinistre véhicule/signalétique.

DC 2011-02 : Travaux de réfection des trottoirs de la rue M Thorez.

1. Fiscalité : Vote des taux d'imposition communaux pour 2011.

Le Conseil,

Vu le projet de budget primitif pour 2011,

Vu le produit des impositions nécessaire à l'équilibre du budget,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **FIXE** les taux d'imposition des taxes directes locales ainsi qu'il suit :

Taxes	Taux votés 2011
Taxe d'Habitation	17,40%
Taxe sur le Foncier Bâti	12,55%
Taxe sur le Foncier Non Bâti	52,51%
Cotisation Foncière des Entreprises	24,26%

2. Budget communal : Vote du budget primitif communal pour 2011.

Le Conseil,

Vu le projet de budget primitif pour 2011 présenté par Monsieur le Maire,

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ADOpte** le budget primitif communal 2011 ainsi qu'il suit :

Section de fonctionnement : Vote au chapitre et équilibré à **699 314 €**.

Section d'investissement : Vote par opération et équilibré à **297 314 €**.

3. Budget assainissement : Vote du budget primitif de l'assainissement pour 2011.

Le Conseil,

Vu le projet de budget primitif d'assainissement pour 2011,

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ADOpte** le budget annexe primitif d'assainissement 2011 ainsi qu'il suit :

BP 2011

Fonctionnement	
Dépenses	131 823.10 €
6188: frais divers	119 123.10 €
681: amortissement	12 700.00 €
Recettes	131 823.10 €
002: résultat reporté	106 823.10 €
7068: redevance	25 000.00 €
761: produits financiers	- €

Investissement	
Dépenses	81 629.44 €
21532: réseaux ass	81 029.44 €
2183: matériel informatique	600.00 €
Recettes	81 629.44 €
001: résultat reporté	68 929.44 €
28156: amortissement	12 700.00 €

4. Subventions aux associations pour 2011.

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et son article L 2122-22-4°

Vu le budget primitif pour 2011,

Sur la proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

- **FIXE** les subventions pour 2011 ainsi qu'il suit :

Association	2011	
Ass. Anciens Allumettiers	52 €	
Ass. Anc Comb de Verberie (ACPG)	128 €	2 contre – 1 abst
Club de l'Amitié	900 €	
Epicerie sociale	900 €	4 contre
Vestiaire	200 €	
Ass. Anciens Comb. B St P(UMRAC)	100 €	
Amicale des Maires	60 €	
Ecole de musique de Verberie	150 €	
Comité des fêtes de Saintines	1 500 €	
Respirer à Saintines	150 €	
ASS (football)	300 €	
TOTAL	4 440 €	

5. Finances : Attribution d'une dotation « musique » pour l'école primaire.

Le Conseil municipal,

Vu le budget primitif pour 2011,

Sur la proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** de financer l'acquisition d'instruments de musique et des outils pédagogiques utiles en la matière à hauteur de 1 000,80 € TTC.
- **Dit** que les crédits seront inscrits au BP 2011.

6. Finances : Demande de subvention au titre de l'Etat (2011) pour la réfection des trottoirs de la rue Maurice Thorez.

Le Conseil,

Considérant la nécessité de procéder à la réfection des trottoirs de la rue Maurice Thorez,

Considérant le montant prévisionnel des travaux, fixé à 8 000 € HT,

Sur la proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **SOLLICITE** une subvention au titre de l'Etat pour 2011, au taux de 50%, soit une subvention attendue de 4 000 €.

Financement :

Coût total : 8 000 € HT

Etat (50%) : 4 000 €

Commune (50%) : 4 000 €

7. Finances : Demande de subvention au titre de l'Etat (DETR 2011) pour la création d'un tourne à gauche permettant de sécuriser l'accès au lotissement OPAC rue Joliot Curie.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la création d'un lotissement par l'OPAC de l'Oise à l'entrée ouest de Saintines,

Considérant la dangerosité et l'absence de visibilité à cet endroit précis de la route,

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **SOLLICITE**, une subvention au titre de l'Etat (**DETR 2011**), afin de procéder à la création d'un aménagement routier de type « tourne à gauche » sur la RD 123 à l'entrée ouest de Saintines.
- Le coût estimatif des travaux est fixé à **81 144 € HT**.

Financement :

Coût total : 81 144 € HT

DETR (50%) : 40 572 €

Commune (50%) : 40 572 €

8. Finances : Demande de subvention au titre de l'Etat (DETR 2011) pour l'aménagement d'une salle de cantine et d'un accueil périscolaire.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité d'aménager l'ancienne école maternelle en salle de cantine scolaire et d'accueil périscolaire,

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **SOLLICITE** une subvention au titre de l'Etat (**DETR 2011**), pour l'aménagement d'une salle de cantine scolaire et d'accueil périscolaire.

Financement :

Coût total HT des travaux : 149 000 €.

DETR (45%) : 67 050 €

Commune : 81 950 €

9. Finances : Demande de subvention au titre de l'Etat (2011) pour le financement de l'équipement de la cantine et de l'accueil périscolaire.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité d'aménager l'ancienne école maternelle en salle de cantine scolaire et d'accueil périscolaire,

Sur la proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **SOLLICITE** une subvention au titre de l'Etat pour **2011**, au taux de **50%**, soit une subvention attendue de **5 000 €**.

Coût total : 10 000 € HT

Etat (50%) : 5 000 €

Commune (50%) : 5 000 €

Questions et informations diverses.

Mme Cureaux sollicite la réfection des peintures routières des STOP situés au carrefour de la rue Joliot Curie et de la rue du cimetière.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.